



Nettoyant concentré Aqua RK-898

Agent de nettoyage très efficace pour outils

Disponibilité		
Nbre / palette	96	24
Taille / Quantité	5 l	30 l
Conditionnement	Bidon plastique	Bidon plastique
Emballage / Code	05	30
Art. n°		
3868	■	■

Consommation

Au besoin et en fonction du degré de salissure:
 Solution de 10% dans de l'eau pour les salissures normales
 Solution de 20% dans de l'eau pour les salissures plus importantes
 Non-dilué pour les salissures tenaces

Domaines d'utilisation

- Nettoyage des outils
- Pour le nettoyage d'appareils, de dispositifs et de cabines de pulvérisation
- Produit réservé à l'usage des professionnels.



Propriétés

- Produit concentré, au haut rendement
- Elimine facilement les salissures fraîches des vernis Aqua
- N'attaque pas les éléments de construction anodisés (comme par exemple pistolet à gobelet)



Données techniques

Densité (20°C)	Ca. 0,98 g/cm ³
Odeur	Doux

Les valeurs indiquées correspondent à des propriétés typiques du produit, et non à des spécifications contractuelles.

Informations complémentaires

- [Datenblatt über Inhaltsstoffe](#)

Mise en œuvre

Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Informations de mise en œuvre

Déterminer le temps d'action nécessaire et la consommation par un essai sur une surface échantillon.
 Veiller à une bonne aération / ventilation.
 Une durée d'exposition prolongée au produit de nettoyage peut entraîner des dommages.
 Après chaque nettoyage, nettoyer les surfaces/outils traités et les rincer à l'eau claire.



- **Dilution**
Diluer le concentré avec de l'eau

Stockage / Tenue en stock

Minimum 12 mois au frais, au sec et à l'abri du gel, en emballages d'origine non ouverts.



Sécurité / Réglementations

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Elimination



Important reste de produit: élimination en emballage d'origine conformément aux réglementations locales / nationales en vigueur. Donner les emballages parfaitement vides au recyclage. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas verser le produit dans l'évier/ les égouts.

Règlement européen sur les détergents (CE) Nr. 648/2004

≥15 - <30% d'agents tensioactifs non-ioniques

Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement.
Cette édition annule et remplace les précédentes.